

Irak/Justice

Une jihadiste française condamnée à la perpétuité à Bagdad

AFP
Bagdad/Irak

LA jihadiste française Djamilia Boutoutaou, 29 ans, a été condamnée hier à la prison à perpétuité pour appartenance au groupe Etat islamique (EI) par la Cour pénale centrale de Bagdad, a constaté un journaliste de l'AFP.

Une autre Française, Melina Boughedir, 27 ans, avait été condamnée en février à sept mois de prison, non pas au titre de la loi sur le terrorisme mais sur l'accusation de séjour illégal en Irak.

Djamila Boutoutaou, qui a comparu dans un box grillagé en bois, vêtue d'une tunique rose et d'un foulard marron, a expliqué qu'elle était d'origine algérienne et qu'elle s'était "convertie à l'islam alors



Photo : AFP

C'est dans un box grillagé en bois qu'a comparu hier la jihadiste française Djamilia Boutoutaou, condamnée à la prison à vie.

qu'elle était chrétienne". Elle a affirmé être partie de France avec son mari "qui était chanteur de rap". "Nous sommes venus à Istanbul en vacances, et c'est en arrivant en Turquie que j'ai découvert que mon mari était un jihadiste. Il a été

contacté par un homme nommé al-Qouroubi qui nous a emmené mes enfants et moi vers un endroit où nous nous sommes cachés dans une cave", a-t-elle encore raconté.

La famille a ensuite vécu dans le "califat" auto-pro-

clamé de l'EI qui s'étendait depuis 2014 sur de larges pans de Syrie et d'Irak.

En 2017 toutefois, au terme d'une longue et meurtrière contre-offensive, les forces irakiennes ont repris l'ensemble des zones peuplées tenues par

l'EI.

Au cours de ces combats, "mon fils Abdallah a été tué dans un bombardement", a déclaré à la Cour Mme Boutoutaou.

Au cours des derniers mois, plusieurs dizaines de ressortissantes turques ont été condamnées à la peine de mort en vertu de la loi antiterroriste irakienne. Une Allemande a également été condamnée à la peine capitale.

La loi antiterroriste irakienne permet d'inculper des personnes qui ne sont pas impliquées dans des actions violentes mais sont soupçonnées d'avoir aidé l'EI et prévoit la peine capitale pour appartenance à des groupes jihadistes même pour des non combattants.

Environ 20 000 personnes ont été arrêtées au cours de la contre-offensive irakienne.

Tribune libre

L'affaire Skripal en révélatrice des incohérences et absurdités de la "communauté internationale"

Par Daniel Franck IDIATA*

Libreville/Gabon

Point de définition

Il n'est pas aisé de définir précisément le concept de « communauté internationale » si usité par les médias de par le monde. Une rapide recherche dans les dictionnaires et sur le Web permet de dire qu'on a affaire à une expression politique qui désigne, de façon aussi imprécise qu'imparfaite, un ensemble d'États influents en matière de politique internationale. En réalité, trois acceptions s'opposent : une approche globalisante, une approche militaro-économique et une approche de domination unilatérale. L'acception globalisante, très utopique, veut que ce concept réfère aux États membres de l'Organisation des Nations unies représentés à l'Assemblée générale ; ou alors les seuls États membres du Conseil de sécurité des Nations unies comme c'est presque souvent le cas. L'acception militaro-économique, quant à elle, veut que ce concept réfère aux « groupes », partenariats entre pays militairement ou économiquement puissants, notamment les pays de l'OTAN ou ceux du G7, ou encore ceux du G20, sans lien avec l'ONU. L'acception de domination unilatérale est celle qui veut que la communauté internationale réfère aux seuls USA, avec ou sans ses vassaux.

Les faits querellés

L'affaire dite Skripal concerne l'empoisonnement, le 4 mars dernier, de Sergueï Skripal, ex-agent (espion) russe qui a basculé en Occident et qui a donc révélé aux services des pays occidentaux des dizaines voire plus d'identités d'agents russes. Pour crime vu de Moscou, il a été condamné à 13 ans

de prison en Russie, puis échangé pour obtenir la liberté en Angleterre où il vivait depuis lors. Sergueï Skripal et sa fille Loulia, ont été retrouvés gisant sur un banc public, à la suite de ce qui semble bien avoir été un empoisonnement. La substance en cause a été initialement présentée comme indéniablement russe, puis il a été admis que la formule de cette substance était bien connue et largement diffusée dans de nombreux pays.

Incohérences et absurdités occidentales

Dans le contexte de guerre froide quasi assumée par l'Occident, les USA en meneurs du « troupeau », et la Russie, la gestion de cette affaire par la Première ministre britannique et les pays occidentaux est fort surprenante. A peine a-t-on trouvé Monsieur Skripal et sa fille gisant sur un banc public, que l'on a immédiatement identifié le coupable désigné, la Russie, et qu'on a, en conséquence, déclenché la contre-offensive. Tous les grands pays occidentaux du monde ont pris la décision immédiate d'expulser des diplomates russes en solidarité avec Londres.

Vu d'Afrique, le continent régulièrement sommé d'exécuter les injonctions de la « Communauté internationale », on ne peut qu'être surpris par une démarche aussi absurde de pays dits démocratiques au sens de l'esprit et de la règle en démocratie. Comment, en quelques minutes, Theresa May, la Première ministre britannique et son ministre des affaires étrangères, Boris Johnson, en sont arrivés à la conclusion, sans aucune réserve, de la culpabilité du gouvernement de Russie ? Même en imaginant que ce « poison » ait pu provenir de Russie et que le Gouvernement russe ait pu être la source, on est forcément choqué

de voir que les grands pays démocratiques du monde aient suivi « naïvement » la décision, elle-même franchement approximative de la Grande-Bretagne, d'expulser des diplomates russes. Il est encore franchement étonnant de voir que la France, certains pays de l'UE, le Canada et les USA, se soient lancés dans cette opération punitive sans avoir apporté une seule preuve de quoi que ce soit, ni à leurs Parlements respectifs, ni à leurs peuples respectifs et encore moins à la presse internationale.

Sans prendre le parti de la Russie, ce n'est pas l'objet de mon propos, on ne peut s'empêcher, lorsqu'on sait combien les grands pays prétendus démocratiques ont souvent manipulé les faits pour atteindre des objectifs inavoués – on sait que ce n'est pas la première fois que les gouvernements britannique et américain seraient pris la main dans le sac avec la fabrication de fausses preuves. Des exemples sont nombreux, comme celui de l'affaire dite des « armes de destructions massives » que l'Irak de Saddam Hussein était censée détenir. Les preuves avancées aux Nations unies par le Secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, se sont révélées inventées de toutes pièces. Le rapport présenté par Tony Blair, alors Premier ministre britannique, s'est lui aussi révélé être un faux – de penser que cette affaire dite Skripal soit un nouveau tour de passe-passe occidental pour régler ou du moins essayer de régler ce vieux contentieux avec Poutine et la Russie. Que les choses soient bien claires : je n'affirme pas que la Russie est innocente de cet empoisonnement de Skripal et sa fille, dès lors que je n'ai pas d'éléments pour soutenir cette thèse. Mais, ce que je dis très fortement, c'est qu'en l'état actuel de ce que l'on sait, mais aussi et surtout de ce que l'on ne sait pas de cette sombre

histoire d'espionnage, personne à ce jour, ni la Grande-Bretagne, ni les USA, ni aucun autre pays occidental, n'a prouvé que cet empoisonnement soit le fait du gouvernement russe. On peut imaginer une Theresa May très mal dans ses bottes en lisant le rapport du laboratoire britannique qui a analysé la substance utilisée contre Skripal et sa fille et qui a reconnu ne pas avoir de preuve que cette substance provenait de Russie.

Une leçon d'histoire

Je voudrais, pour terminer ce libre propos, revenir sur la relation entre l'Afrique et la Communauté internationale, la première étant l'élève qui applique les leçons de la seconde sur tous les aspects de gouvernance des pays, y compris la transparence des élections, dès lors que c'est la communauté internationale qui distribue les bons points, en désignant les bons présidents africains, ceux qui ont été bien élus et les mauvais présidents, ceux qui n'ont pas été bien élus. On est évidemment en plein dans l'absurde, quand on sait que ce sont les membres éminents de cette même communauté internationale, chacun défendant ses intérêts, qui décide de qui doit être président dans tel pays, et même de mettre fin au magistère d'un président de tel autre pays qui essaie de s'éloigner de leur « feuille de route ».

Ce qui est regrettable dans cette affaire Skripal vu d'Afrique, c'est le silence assourdissant de nos dirigeants sur un grave contentieux qui secoue la communauté internationale. On n'a pas entendu un seul dirigeant du continent dire un seul mot sur cette affaire. C'était pourtant une belle occasion pour dénoncer les errements de cette « communauté internationale ».

*Professeur titulaire, Université Omar Bongo

L'Afrique en bref

• **Mauritanie/Politique. Echec d'un dialogue "secret" entre pouvoir et opposition**

Un dialogue qui aurait dû rester secret entre le pouvoir et l'opposition en Mauritanie, destiné à préparer les élections législatives et municipales prévues au second semestre, a échoué après des fuites dans la presse, ont indiqué hier l'opposition et la majorité présidentielle.

• **Nigeria/Enlèvement. De nombreuses filles de Chibok seraient mortes en captivité**

Quatre ans après leur enlèvement par Boko Haram, le sort d'une centaine de lycéennes de Chibok reste incertain au Nigeria où, selon certaines sources, des dizaines d'entre elles sont mortes en captivité.

• **Sénégal/Opposition. Un maire condamné pour "outrage à magistrat"**

L'élus d'opposition sénégalais Barthélémy Dias, proche du maire de Dakar Khalifa Sall condamné le 30 mars à cinq ans de réclusion pour "escroquerie", a écopé hier d'une peine de six mois de prison ferme pour "outrage à magistrat", a constaté une journaliste de l'AFP.

A travers le monde

• **Arménie / Politique. Colère contre l'ex-président Sarkissian nommé Premier ministre**

La colère gronde en Arménie contre l'ex-président Serge Sarkissian, 63 ans, élu hier par le Parlement Premier ministre avec des pouvoirs renforcés, des milliers de manifestants protestant dans la capitale Erevan contre ce qu'ils considèrent comme une tentative de rester au pouvoir "éternellement".

• **France / Politique. L'appel de Macron à l'Europe**



Photo : AFP

Le président français Emmanuel Macron a livré hier un plaidoyer pour la défense de la démocratie dans l'UE, mettant en garde contre "les tentations autoritaires" et les replis nationaux, qui réveillent une "forme de guerre civile européenne".

• **Turquie / Politique. Vers des élections générales anticipées**

Le parti au pouvoir en Turquie va étudier la possibilité de tenir des élections présidentielles et législatives anticipées à l'été prochain, après un appel en ce sens lancé hier par l'allié ultranationaliste du président Recep Tayyip Erdogan.